Formation certifiante



FORMATION
Créer et développer son activité de formateur indépendant

Cette formation est destinée aux porteurs de projets envisageant de démarrer une activité de formateur professionnel en tant qu'indépendant.

Durée

4 jours - 28 heures
+ 2 jours environ de travail personnel et e-learning
+ 20 min d'oral en visio

Objectifs pédagogiques

- Structurer son projet de création ou de développement d'activité
- Concevoir une offre de formation conforme
- Identifier les démarches réglementaires
- Mettre en œuvre une démarche qualité
- Construire un plan de développement adapté à son marché

Méthodes pédagogiques

Formation au cours de laquelle chaque participant élabore un dossier, qui sera présenté au jury de certification, centré sur son projet individuel.

Alternance d'apports théoriques / échanges, de travail personnel et en sous-groupes.

Lieu

Dans vos locaux ou dans les nôtres (Bourgoin-Jallieu), ou en classe virtuelle (visio-conférence)

Public

Experts, consultants et professionnels souhaitant créer ou développer une activité de formation professionnelle

Pré-requis

Justifier d'une expertise métier permettant la conception et l'animation d'actions de formation
Avoir un projet de développement d'offres de formation dans son domaine d'expertise
Avoir suivi une formation de formateur ou exercer la fonction de formateur

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux PMR.
Pour toute spécificité nécessitant une prise en compte matérielle et/ou pédagogique, n'hésitez pas à nous contacter.

Indicateurs de résultats*

Satisfaction stagiaires : **4,75 / 5**
Taux de réussite aux évaluations : **99 %**
Stagiaires ayant achevé la formation : 98 %

Taux de réussite suite à l'entretien de certification (2) : 97 %

Compétentia

(1) données mesurées sur l'ensemble des stages animés par Compétentia /Nathalie DECATOIRE, pour son propre compte ou pour le compte d'un autre organisme de formation. Thème / programme / contenu équivalents, durée 2 à 8 jours,du 01/01/2023 au 31/12/2025 - 208 stagiaires

(2) statistiques ECP Formation datées de septembre 2026, sur panel de candidats présentés à l'épreuve de certification.

Contenu du stage

Analyser le marché de la formation professionnelle dans son domaine d'expertise

- Le champ de la formation professionnelle
- Le cadre légal et réglementaire des prestataires de formation.
- L'analyse du marché de la formation dans son domaine d'expertise
- Définition d'un modèle économique favorable à son projet de création

Structurer et faire reconnaître son activité de formation

- Le choix de son statut juridique
- La déclaration d'activité
- Les obligations et les règles en matière de communication et de publicité
- La contractualisation d'une action de formation
- Le bilan pédagogique et financier
- Les différents financements d'une formation
- Les spécificités comptables d'un organisme de formation
- Les différents lieux de formation et leurs obligations en matière de sécurité et d'accueil.

Mettre en œuvre une démarche qualité de l'activité formation

- Le cycle de la certification Qualiopi
- Les critères et indicateurs Qualiopi
- Démarches pour s'engager dans la certification Qualiopi

Concevoir le programme de formation

- L'analyse d'un besoin et la définition de l'objectif de formation
- La définition des objectifs pédagogiques
- Le choix de la modalité ou multimodalité pédagogique
- L'écriture d'un déroulé pédagogique séquencé et timé
- Les supports de formation
- La définition de la modalité d'évaluation
- L'écriture d'un programme de formation conforme aux critères Qualiopi

Animer les actions de formation

- Les leviers de la pédagogie active
- La gestion des situations délicates (absence de motivation ou difficultés d'apprentissage)
- L'adaptation de l'animation pour un apprenant en situation de handicap
- L'évaluation de la formation à chaud et à froid

Définir un plan de développement de l'offre de formation

- L'introduction au webmarketing
- Communiquer autour de son offre de formation
- L'utilisation optimale des réseaux sociaux
- Modalités pour rendre son offre de formation certifiante
- Référencer son offre de formation auprès des institutionnels
- Estimer le coût d'un plan de développement
- Analyser le retour sur investissement d'un plan de développement de l'offre.

Intervenant

Nathalie DECATOIRE
Consultante et formatrice

Contact

Nathalie DECATOIRE
+33 6 62 28 28 31
ndecatoire@competentia.fr

Programme mis à jour le21/10/2026

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel ou en classe virtuelle.

En **présentiel**, elle se déroule dans une salle équipée de tables, chaises, paper-board, video-projecteur et écran.
En **distanciel**, elle se déroule en visio-conférence via Teams.

Utilisation de modules e-learning dans le cadre du travail personnel, et d'outils digitaux notamment des questionnaires en ligne.

Assistance pédagogique et technique : Nathalie DECATOIRE – 06 62 28 28 31 – ndecatoire@competentia.fr

Support projeté tout au long de la formation et remis aux participants en fin de stage, ainsi que plusieurs autres ressources pédagogiques.

L'oral de certification se déroule en visio-conférence . Assistance pédagogique et technique : ECP Formation - 05 46 53 16 25

Modalités d'évaluation

Test de positionnement complété en début et fin de formation pour mesurer la progression. Évaluations formatives à travers du questionnement, des exercices individuels et/ou en sous-groupes.

Dossier écrit comportant une mise en situation professionnelle portant sur un projet de création et de développement d'une activité de formation. Ce dossier intègre l'ensemble des compétences travaillées lors de la formation.

Entretien avec un jury en visio sur le dossier réalisé (20 mn).

Type de reconnaissance de la formation délivrée

Formation certifiante, dans le cadre d'un partenariat avec ECP Formations.
Certificat de compétences nominatif « Créer et développer une activité de formation professionnelle » inscrit au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro RS6977 par l'organisme certificateur Webmarketing & com..

Modalités & délais d'accès

Intra-entreprise
Stage intra-entreprise sur demande. Délais : dates à convenir selon vos besoins et la disponibilité de l'intervenant.

Inter-entreprises
Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début du stage.
Prochaines sessions en présentiel à **Bourgoin-Jallieu** :

- 9 et 10 + 25 et 26 mars 2027

Prochaines sessions en **classe virtuelle (visio) ou en présentiel à Bourgoin-Jallieu** :

- 07 et 08 + 19 et 20 octobre 2027

Tarifs

Intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.
Inter-entreprises : 1 650 € / participant
(Exonéré de TVA)

Modalités de financements

Formation éligible au CPF et aux financements publics et/ou mutualisés.
Voir détails en annexe.

Comment financer votre formation ?

Nous disposons, en France, d'un certain nombre de possibilités de financement, qui dépendent de votre situation. Voici les principales.

Le Compte Personnel Formation

- Pour tous les actifs (jusqu'à la retraite)
- Vous cumulez chaque année des € permettant de financer des formations certifiantes

Comment faire ?

1. Consultez votre solde CPF sur le site ou l'application Mon Compte Formation
2. Trouvez votre formation (par facilité, nous vous transmettons le lien vers la formation que vous avez choisie)
3. Inscrivez-vous

A noter

- Le financement CPF des formations inscrites aux Répertoire Spécifique sont plafonnées à 1 500 € par formation
- Quelque soit le montant de votre formation, vous avez "reste à charge" de 150 €
- Certains organismes financent le reste à charge. Si c'est le cas, vous verrez un bouton "demander une aide financière", lors de votre inscription, et pourrez cliquer dessus.
- A défaut, selon votre statut, vous pouvez demander la prise en charge du "reste à charge" par votre employeur, France Travail, l'AGEFIPH,...

Vous êtes salarié(e) du secteur privé

- Vous pouvez utiliser votre CPF.
- Votre entreprise peut prendre en charge votre formation si elle entre dans le cadre de ses besoins et/ou compléter votre CPF. N'hésitez pas à en parler à votre employeur ou à votre service RH.

Vous êtes employeur et souhaitez former vos salariés

Votre OPCO peut financer tout ou partie de cette formation.

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous transmettions une devis ou une convention, nécessaires pour votre demande de prise en charge.

Vous êtes demandeur(se) d'emploi

- Vous pouvez utiliser prioritairement votre CPF.
- Si celui-ci ne couvre pas la totalité du coût, une aide complémentaire peut être demandée à votre conseiller. Parlez-en avec lui (en lui communiquant le programme de la formation et le tarif)

Vous êtes agent de la fonction publique

- Vous disposez d'un CPF en heures (et non en euros).
- La demande de prise en charge financière et de temps de formation se fait directement auprès de votre administration ou de votre service RH.

Vous êtes indépendant, artisan, libéral,...

- Vous pouvez utiliser votre CPF.
- Vous cotisez à un Fonds d'Assurance Formation (FAF) qui dépend de votre secteur d'activité (FIFPL, AGEFICE, FAFCEA,...). Ces organismes peuvent prendre en charge tout ou partie de votre formation selon leurs critères de l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous transmettions les documents nécessaires à votre demande de prise en charge.

Vous êtes porteur(se) d'un handicap

L'AGEFIPH peut, sous certaines conditions, vous aider à financer votre projet de formation.
Rendez-vous sur le site de l'AGEFIPH pour en savoir plus et déposer une demande.

Compétentia

EI Nathalie DECATOIRE – 355 chemin des Fontaines – 38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR
SIRET 804 869 022 00025 – APE 8559A – TVA Intracommunautaire FR 46804869022
Organisme de formation n° 84 38 06266 38.
Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat